

La Ville de Mulhouse et la Caf accompagnent les jeunes pour leurs départs en vacances

La Ville de Mulhouse souhaite favoriser la mobilité et l'accès à l'autonomie des jeunes Mulhousiens. Ainsi, depuis 2017, elle soutient le dispositif Sac Ados financé par la Caf du Haut-Rhin, qui encourage le départ en vacances des jeunes en toute autonomie.

Qu'est-ce que le dispositif « Sac Ados » ?

Le dispositif Sac Ados soutient depuis 2017, les adolescents et les jeunes adultes qui ont le projet de partir en vacances en autonomie pour la première fois. Ce dispositif d'aide porté par la Caisse d'allocations familiales (Caf) s'applique sans condition de ressources, mais uniquement aux porteurs de projet de voyage en autonomie. Le soutien de la Caf du Haut-Rhin se matérialise par un sac de voyage contenant :

- l'appli Sac Ados ;
- entre 150€ et 250€ sur une carte prépayée (selon la destination du voyage : France ou Europe) ;
- un guide pour préparer son départ ;
- une trousse de secours ;
- une assistance rapatriement ;
- une assurance responsabilité civile ;
- un kit de prévention santé (préservatif, fil-santé-jeunes, infos premiers secours) ;
- une documentation sur la sécurité routière.

Ce dispositif permet d'encourager les projets des jeunes, de favoriser leurs parcours vers l'autonomie, leur mobilité et l'acquisition de nouvelles compétences. Chaque année, en France entre 1200 et 1500 jeunes partent avec Sac Ados.

La Ville de Mulhouse complète chaque sac avec un bon d'achat des Vitrines de Mulhouse d'une valeur de 100€. Elle propose également un accompagnement pour la préparation des projets de vacances des jeunes.

A Mulhouse, 50 jeunes Mulhousiens peuvent chaque année profiter de ce dispositif. Cette année, la Ville peut permettre à 30 jeunes de partir en vacances dans un pays européen et 20 jeunes en France. A noter que la distribution des Sac Ados n'a pas uniquement lieu durant la période estivale. Le dépôt des dossiers et les départs en vacances peut se faire tout au long de l'année.

Comment et qui peut en bénéficier ?

Afin de pouvoir bénéficier de ce dispositif, les participants doivent répondre à certains critères :

- Avoir entre 16 et 25 ans au jour du départ ;
- Résider à Mulhouse ;
- Faire, de préférence, un premier départ en autonomie : assurer seul l'organisation et la gestion du mode de vie durant le séjour ;
- Réaliser un séjour en France ou en Europe, d'une durée minimale de 5 jours et 4 nuits (10 jours constituant une bonne durée) ;
- Partir pendant les vacances scolaires pour les jeunes scolarisés ou étudiants, ou à toute autre période de l'année pour les jeunes non scolarisés.
- Le projet de séjour peut être collectif (8 jeunes maximum) ou individuel.

Pour bénéficier de ce dispositif, les jeunes doivent télécharger l'application Sac Ados sur les plateformes de téléchargement telles qu'Apple Store ou Play Store. Il est nécessaire de créer un compte et de compléter les informations dans l'onglet « nouveau projet ».

Afin de rassembler les pièces justificatives et de confirmer la demande de participation au dispositif Sac Ados, les jeunes Mulhousiens doivent contacter par mail : Laura.Fleurot@mulhouse-alsace.fr du service Initiatives et action jeunesse. Une fois le dossier complété et validé, un Sac Ados sera remis aux participants.

Contact presse

Alicia GACH
Tél. : 03 89 32 59 92
Port. : 06 16 32 33 41
alicia.gach@mulhouse.fr

 @Mulhouse_presse

 mulhouse.fr/fr/espace-presse/